

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

2031111
02/02/00

du Registre des Délibérations du Comité du

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 02 FEVRIER 2000

Objet :
Budget
Supplémentaire
1999

L'an deux mille et le deux Février
à dix-sept heures trente

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

MM01/01

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, BARBIER, BLANCHI, DEBERDT, DUHALDE, FOUQUES, FRERE, GINESY, LORENZI, MARY, MORANI, OLLIE, PASCAL, PRICCO, REGHEZZA, SENECA, MMES BELLON, COHEN, DALMASSO, FAVARO, GIUDICELLI, PECQUEUR, RAVEL-TOLLARDO, SOMARIA.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat pour l'année 1999 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget Supplémentaire 1999 du Syndicat qui se présente comme suit

DEPENSES :	Fonctionnement	40 000 F
	Investissement	223 000 F
	Total	263 000 F
RECETTES :	Fonctionnement	40 000 F
	Investissement	223 000 F
	Total	263 000 F

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

